



INSCRIPTION AUX INTERCLUBS 2019

Nom : _____
Prénom : _____
Mail : _____
Téléphone mobile : _____
Téléphone domicile : _____
Adresse : _____
NP : _____ Ville : _____
Date de naissance : _____
Classement (1/2018) : _____

Je soussigné(e) m'engage à participer aux entraînements interclubs 2018-2019 ainsi qu'aux rencontres 2019 pour le TC Meyrin et confirme avoir pris connaissance et accepte les conditions de participation.

Date : _____
Signature du représentant légal (pour les juniors)

Signature :

Conditions (à conserver) à la participation aux Interclubs 2019

Les entraînements interclubs se dérouleront du début octobre 2018 jusqu'à la fin des rencontres interclubs 2019 (environ mi-juin 2019), à l'exception des vacances scolaires.

Selon les directives communales. Par son inscription, le joueur interclubs s'engage à :

- 1) **Être en possession d'un abonnement annuel, couvrant les saisons d'hiver 2018-19 et été 2019. Juniors, uniquement été 2019**
- 2) Être membre du TC Meyrin.
- 3) Être licencié Swisstennis "club TC Meyrin"
- 4) Être **disponible pour l'ensemble des rencontres Interclubs**, soit de début mai jusqu'à mi-juin. (Les exceptions sont à discuter à l'avance avec le responsable interclubs et le capitaine).
- 5) S'acquitter de la facture des entraînements dans les délais. (adultes : CHF. 450.- / étudiants jusqu'à 25 ans CHF. 250.- / juniors : CHF 250.- / seniors : CHF. 150.-).
- 6) Participer régulièrement aux entraînements.
- 7) Porter les équipements (polo, short, training) du TC Meyrin lors des rencontres IC.
- 8) **Soigner son classement** pour le bien de l'équipe.
- 9) Respecter son engagement pour les points qui précèdent **ne constitue pas une garantie de jouer les rencontres**. L'intérêt de l'équipe prime sur l'intérêt individuel.

Les entraînements hebdomadaires, pour la saison 2018-2019, se dérouleront ainsi *

LUNDI	de 19:00 à 21:00	2L Dames
MARDI	de 19:00 à 21:00	30+ NLB Dames & 1L Dames
MERCREDI	de 20:00 à 22:00	1L Messieurs
JEUDI	de 19:00 à 21:00	NLC Messieurs
VENDREDI	de 19:00 à 21:00	2L Messieurs
SAMEDI		45+ 2L Messieurs

***Le club se réserve le droit de modifier ce planning en cas de création ou de disparition d'une équipe.**

L'absence d'un joueur, quels qu'en soient les motifs et la durée, ne donne droit à aucun remboursement ni entraînement de remplacement.

Toute équipe qui se présentera à une rencontre interclubs avec un nombre de joueurs insuffisant devra s'acquitter de l'amende Swisstennis à ses propres frais.

En cas d'absence prévue lors d'entraînements organisés sous forme de tournus, chacun s'engage à se faire remplacer par un joueur non prévu ce jour-là, selon la liste qu'il aura reçue.

Il est inacceptable que les entraînements prévus pour 8 joueurs se déroulent à moins alors que certains joueurs sont sur une liste d'attente.

Le responsable interclubs ou le comité du TC Meyrin se réservent le droit de renvoyer ou refuser un joueur interclubs pour le non-respect des règles énoncées ci-dessus ainsi que de modifier en tout temps l'organisation en cours si cela devait être nécessaire.

Par sa signature, le joueur ou son représentant légal pour les juniors déclare qu'il est assuré contre les accidents et décharge le TC Meyrin de toute responsabilité en cas d'accident.

Pour tous problèmes, remarques ou questions concernant les interclubs vous pouvez contacter le responsable IC, soit par téléphone : 076 389 22 45, soit par courriel : lugonjames@gmail.com